

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 03 AVRIL 2015**

**Présents** : Mmes GIROUX, BOUTY, WEIDIG, PALMER, HERREYRE-PORTIER et GALINEAU.

Ms. BOURDIER, SALMI, COMPOSTELLA et LOUMEAU.

**Absents** :

**Excusés** : M. NAFZIGER

**Pouvoirs** :

**Secrétaire de séance** : Patricia BOUTY

Séance commencée à 20h15

## **Objet : Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SMER E2M.**

La réunion a eu lieu le 17 mars dernier et le dossier est consultable en mairie.

## **Objet : Compte-rendu de la commission finance de la CDC Castillon-Pujols.**

Il en ressort une baisse conséquente des dotations pour l'année 2015 et pour les années à suivre.

## **Objet : Vote du Budget Primitif 2015.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif de l'année 2015 qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement dépenses :	277 117.14€
- Section de fonctionnement recettes :	277 117.14€
- Section d'investissement dépenses :	271 216.14€
- Section d'investissement recettes :	271 216.14€

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal à

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE le Budget Primitif 2015 tel que présenté ci-dessus par Monsieur le Maire.

**Objet : Autorisation de travaux de voirie sur la commune.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de refaire la voirie en certains lieux de la commune, notamment entre la VC n°208 et la VC n°235 (au lieu-dit Béros), sur la VC n°10 (au lieu-dit Fonsalade) et sur la VC n°235 (du lieu-dit Lartigues à Béros).

Il a demandé des devis à plusieurs entreprises et seule la SARL BOUIJAUD a répondu.

- Devis VC n°208 et VC n°235 : 10 725€ HT soit 12 870€ TTC.
- Devis VC n°10 : 3 850€ HT, soit 4 620€ TTC.
- Devis VC n°235 : 26 150€ HT, soit 31 380€ TTC.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal à

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE de choisir les devis de la SARL BOUIJAUD :

- Devis VC n°208 et VC n°235 : 10 725€ HT soit 12 870€ TTC.
- Devis VC n°10 : 3 850€ HT, soit 4 620€ TTC.
- Devis VC n°235 : 26 150€ HT, soit 31 380€ TTC.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2015.

DIT que des subventions seront demandées auprès de financeurs comme la DETR et le Conseil Général.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis.

**Objet : Travaux de curage des fossés.**

Les travaux de curage des fossés vont débuter la semaine prochaine.

**Objet : Travaux de fauchage**

Le conseil souhaite rechercher un entreprise ou une personne qui puisse faucher les bas-côtés et les talus. Il propose de demander à M. VAN DERHOST un devis en ce sens.

## **Objet : Préparation du dossier du F.D.A.E.C.**

Le dossier du F.D.A.E.C. est en préparation. Seront retenus l'achat d'une micro-station, la mise aux normes des candélabres, mise aux normes de la salle des fêtes, les volets de logement communal n°3.

Il serait bien de demander une « enveloppe sénatoriale » pour l'achat de la micro-station.

Pour l'achat de la micro-station, des demandes de devis ont été faites auprès de l'entreprise FENELON et de l'entreprise TOMASTTI. Mais il y a un problème de tuyaux, il faut donc faire un repérage avant

## **Questions diverses :**

- 1) Il reste des travaux à réaliser au cimetière, notamment l'allée de graviers : 10 big bag à 38€, le transport à 60€, pour un total de 360€ HT.
- 2) L'invitation pour l'inauguration de l'église a été faite et va être envoyée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Conseil Municipal

Le Maire